Image not found or type unknown

Retractation après accord par mail

Par **aixd1**, le **22/05/2014** à **14:39**

Bonjour,

J'ai mis en vente notre maison il y a quinze jours.
Un acheteur m'a envoyé une proposition par mail que j'ai acceptée au nom de moi et de mon épouse par mail.
Après coup mon épouse m'a informé qu'elle n'était pas d'accord et leur a envoyé un mail en disant qu'elle n'était pas au courant de l'offre et qu'elle refusait.
Les acheteurs nous menacent d'aller en justice.
Quels sont leurs droits ? quels sont les notres ?

Merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés